

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24 novembre 2022

CORRIDA : FACE À L'OBSTRUCTION, LE TEXTE EST RETIRÉ

Jeudi 24 novembre, l'Assemblée nationale devait examiner la proposition de loi du député Aymeric Caron visant à abolir la corrida. La LFDA regrette que le vote n'ait pas eu lieu, pour cause de retrait du texte face à l'obstruction parlementaire, alors que 74 % des Français se prononcent en faveur de l'interdiction de la corrida, selon un sondage Ifop du 15-16 novembre pour le *Journal du Dimanche*.

La proposition de loi n° 329 visant à abolir la corrida : un petit pas pour l'homme, un grand pas pour l'humanité, mise à l'ordre du jour de la niche du groupe La France Insoumise n'a pas pu aboutir sur un vote. Le texte a fait l'objet d'une obstruction parlementaire à force d'amendements absurdes, parfaitement assumée par les groupes Rassemblement national, Les Républicains et Renaissance. Devant l'impossibilité d'aller au bout des débats, le rapporteur du texte Aymeric Caron a décidé de retirer le texte.

Ces groupes ont déposé l'essentiel des 765 amendements dans le but de faire durer les débats, alors que le texte ne comportait qu'un article unique visant à supprimer l'exception de responsabilité pénale pour la corrida. En effet, la corrida est l'une des deux exceptions à l'interdiction de la cruauté envers les animaux placés sous la garde de l'homme (avec les combats de coqs). Cette exception de responsabilité pénale est actuellement valable lorsqu'une tradition locale ininterrompue peut être invoquée. En pratique, à peine une dizaine de départements du Midi sont concernés.

L'issue de ce texte est une déception, mais elle ne nous décourage pas. La corrida est une tradition qui se meurt. Les partisans et le public des corridas vieillissent. Cette activité ne vit qu'à coups de subventions. Elle a vocation à disparaitre. Le député Aymeric Caron a d'ailleurs annoncé qu'une nouvelle proposition de loi serait déposée et examinée dans l'hémicycle.

La mise à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale d'un texte sur la corrida est malgré tout historique, car c'est la première fois que les députés étaient amenés à en débattre. La condition des animaux est devenue une véritable préoccupation des Français. La LFDA continue le combat, pour une société plus respectueuse des animaux.